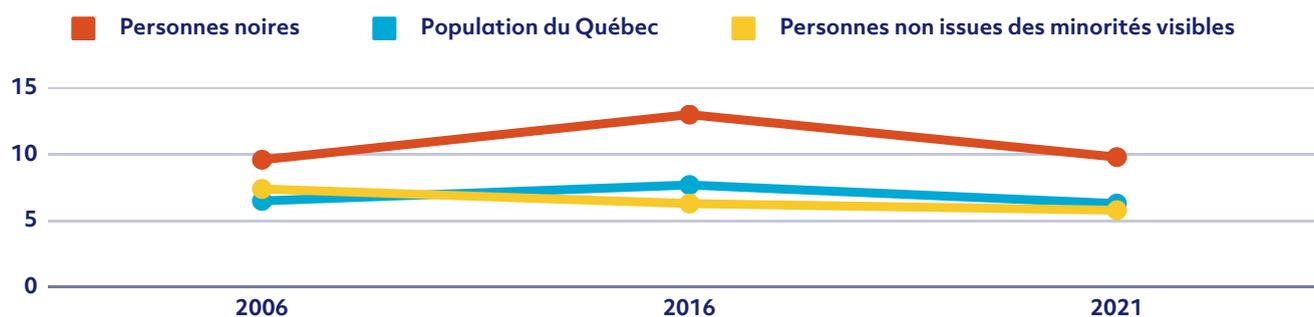


Réparations majeures requises en matière de logement



La qualité d'un logement est évaluée à l'aide de divers indicateurs. Dans ce contexte, on dit qu'un logement est de bonne qualité s'il ne requiert pas de réparations majeures. À l'inverse, **un logement exigeant des réparations majeures est de mauvaise qualité**. Par réparations majeures, on entend une plomberie ou une installation électrique défectueuse, par exemple, ou encore des travaux à faire dans les charpentes, les planchers ou les plafonds. Il ne s'agit pas de rénovations esthétiques ou d'agrandissements*.

La proportion des personnes vivant dans un logement nécessitant des réparations majeures est restée stable, autour de 7%** . On remarque toutefois des disparités selon les groupes de population et les années.



Entre 2006 et 2021, **les personnes noires étaient les plus susceptibles de vivre dans un logement de mauvaise qualité, et ce, indépendamment de l'année**. Cette situation a atteint son apogée en 2016, alors que 13% d'entre elles vivaient dans un logement nécessitant des réparations majeures, soit une augmentation de 3,4 points de pourcentage par rapport à 2006.

À ce moment là, les personnes noires étaient **2 fois** plus susceptibles de vivre dans un logement de mauvaise qualité que les personnes non minorités visibles***.



Mais pourquoi?

Cette situation des Noir.e.s est imputable à leur condition financière et au marché de l'emploi.

Les facteurs les plus plausibles pour expliquer cette situation sont le revenu et la situation du marché du travail. En effet, entre 2006 et 2021, malgré l'augmentation des salaires moyens, **les personnes noires affichaient les revenus moyens les plus faibles**. Les écarts de revenu moyen dépassaient les 10 000\$ et seraient attribuables aux discriminations subies dans le marché du travail, qui se manifestent par des taux de chômage et de surqualification plus élevés chez les personnes noires par rapport au reste de la population, notamment celles qui ne font pas partie des minorités visibles.

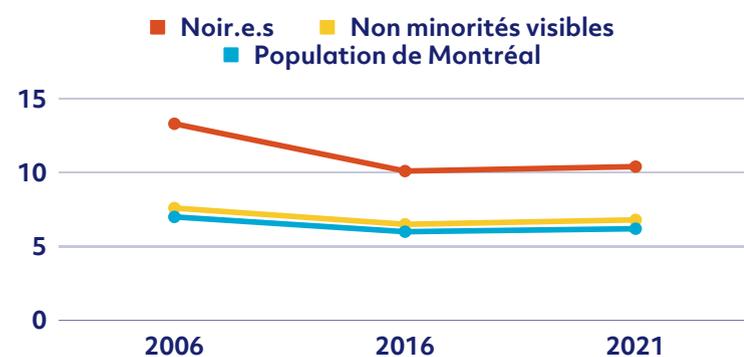
Ces injustices se reflètent dans le revenu que les ménages peuvent dépenser pour se loger, avec les conséquences également exposées dans les deux autres fiches de notre série sur le logement.

*Voir le dictionnaire du recensement de Statistique Canada, pour plus de détails.

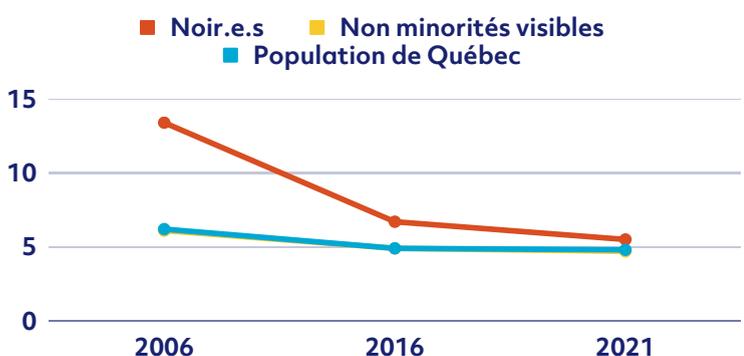
***Les personnes non minorités visibles regroupent les Autochtones et les Blanc.he.s

**Nos chiffres prennent en compte les personnes de 15 ans et plus.

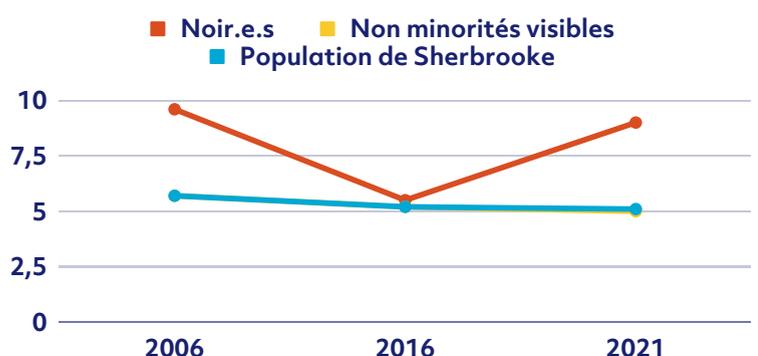
Depuis plusieurs années et dans presque toutes les régions métropolitaines de recensement (RMR) du Québec, les personnes noires sont les plus susceptibles de vivre dans un logement de mauvaise qualité.



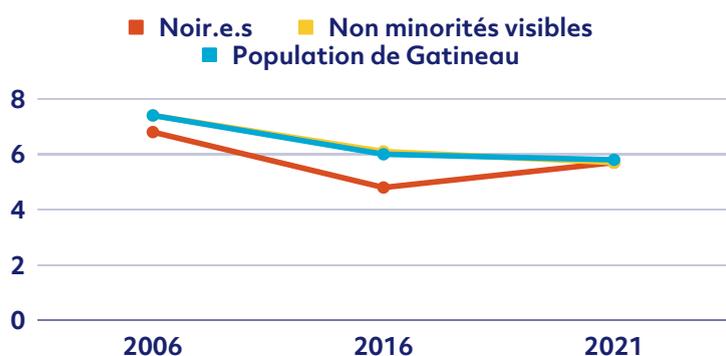
Dans la RMR de Montréal, si la proportion de Noir.e.s vivant dans des logements de mauvaise qualité a diminué au fil du temps, elle reste très élevée par rapport à l'ensemble de la population montréalaise, et encore plus comparée à celle des personnes non minorités visibles.



Dans la RMR de Québec en 2006, les Noir.e.s étaient deux fois plus susceptibles que les personnes non minorités visibles et l'ensemble des personnes de Québec de vivre dans un logement de mauvaise qualité. Au fil du temps, cette proportion a diminué jusqu'à 5,5 % en 2021, soit pratiquement la même qu'observée dans la population québécoise.



Dans la RMR de Sherbrooke, la proportion de personnes vivant dans un logement nécessitant des réparations majeures s'est maintenue autour de 5%. Les Noir.e.s y restent les plus susceptibles de vivre dans des logements de moins bonne qualité.



Dans la RMR de Gatineau, contrairement à celles citées précédemment, les Noir.e.s sont les moins susceptibles de vivre dans des logements de moins bonne qualité. Il s'agit également de la RMR où les proportions de la population, en particulier des Noir.e.s, sont les plus faibles.

Bibliographie

CDPDJ. 2023. "Rapport annuel sur les minorités visibles: Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics." Montréal: Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse.

Eid, Paul, Meissoon Azzaria, et Marion Quérat. 2012. "Mesurer la discrimination à l'embauche subie par les minorités racisées: résultats d'un 'testing' mené dans le Grand Montréal." Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse. https://www.cdpdj.qc.ca/storage/app/media/publications/etude_testing_discrimination_emploi.pdf.

Rochat, Désirée, Dominique Mathon, et Richard Mathelier. 2023. "Données de Statistique Canada, Recensement de la population de 2006, Recensement de la population 2016 et Recensement de la population 2021, tableaux personnalisés". Observatoire des communautés noires du Québec.



Production

Rédaction: Thierry Omboudou Tsala Ph.D. (c), Zoé Lüthi M.Sc.

Recherche et analyse: Thierry Omboudou Tsala Ph.D. (c)

Révision: Bélinda Bah Ph.D., Laurent Francis Ngoumou Ph.D. (c)

Graphisme: Zoé Lüthi

Citer ce document:

Omboudou Tsala, Thierry, et Zoé Lüthi. 2023. "Logement. Fiche 2: Réparations majeures requises en matière de logement." Montréal: Observatoire des communautés noires du Québec.